

Avis de constitution

SOCIETE « BERAKHA ENTREPRISE »

Siège Bingerville cite Ephrata non loin du centre de santé urbain et communautaire Ephrata et Ekanka, Lot 111, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BERAKHA ENTREPRISE »

Objet : La société a pour objet en côte d'ivoire :

Commerce général, Livraison de fournitures de bureau -matériels de bureau-matériels mobiliers et immobiliers-matériels consommables et inconsommables, vente des outils informatiques, achat et fournitures informatiques, Transport, Transaction mobile financière, Prestations de services et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville cite Ephrata non loin du centre de santé urbain et communautaire Ephrata et Ekanka, Lot

111, Ilot 12

Dirigeant(s) Mme COULIBALY TIEPLE SIATA EPOUSE
KOUMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01392 du 20/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16762/GTCA/RC/2024 du 20/03/2024

